

## COMITE SYNDICAL

Séance du 26 juin 2025

### LISTE DES DELIBERATIONS

- **Procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 27 mars 2025**  
*Approuvé à l'unanimité*
- **Délibération n°2025/06.01** - Signature d'une convention tripartite pour la mise à disposition des équipements du SIVOM du Néron au collège Barnave à Saint-Egrève  
*Approuvé à l'unanimité*
- **Délibération n° 2025/06.02** - Signature d'une convention tripartite pour la mise à disposition des équipements du SIVOM du Néron au collège Chartreuse à Saint-Martin-le-Vinoux  
*Approuvé à l'unanimité*
- **Délibération n° 205/06.03** - Modification du montant de la subvention de fonctionnement accordée à l'association sportive du Lycée F.DOLTO pour l'année 2025  
*Approuvé à l'unanimité*
- **Délibération n°2025/06.04** - Attribution de la subvention transports à l'association sportive du Lycée F.DOLTO pour l'année 2024-2025  
*Approuvé à l'unanimité*
- **Délibération n°202/6.05** - Adhésion au contrat révocable URSSAF pour l'indemnisation des agents contractuels privés d'emploi dans le cadre de l'assurance chômage  
*Approuvé à l'unanimité*
- **Délibération n°2025/06.06** - Signature du marché d'Assistance à Maitrise d'ouvrage pour la rénovation du gymnase Jeannie Longo à Saint-Martin-le-Vinoux.  
*Approuvé à l'unanimité*
- **Délibération n°2025/06.07** – Régularisation foncière de la parcelle AY122 sise sur la commune de Saint Martin le Vinoux, lieu-dit La Basse Buisseratte.  
*Approuvé à l'unanimité*

Fait à Saint Egrève,

Le 30 juin 2025,

Le Président  
Pierre FAURE

